

AFFAIRE N° 8

VENTE à l'encan de deux Automobiles, d'une Moto et d'un Fourgon Pompe.

Le Maire donne lecture du rapport.

Saint-Denis, le 6 Janvier 1954

Mesdames,

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous demander l'autorisation de faire procéder par l'intermédiaire d'un notaire, à la vente à l'encan des véhicules automobiles ci-après, formant double emploi:

1°) Voiture Torpédo n° A 3247 Peugeot	
Mise à prix	100.000.-
2°) Torpédo Jeep n° A 4083	
Mise à prix	100.000.-
3°) Un Fourgon-Pompe Lafly	
Mise à prix	100.000.-
ainsi qu'une vieille moto inutilisable, marque Enfield,	
mise à Prix	10.000.-

Recettes prévues au chapitre 14 article 2, exercice 1954.

Le Premier Adjt ff. de Maire,
Signé: VALLON HOARAU.

Le MAIRE. - Je mets aux voix le rapport ci-dessus.

Adopté à l'unanimité.